



Véloroute de la Toce À vélos parmi les rivières



S0 (TRÈS FACILE)

Il s'agit d'un **parcours en boucle** partant de Domodossola qui fait, dans le sens des aiguilles d'une montre, le tour de la plaine située entre Domodossola, Crevoladossola, Montecrestese, Masera et Trontano. Le parcours doit son nom au fait qu'il touche cinq rivières : **Toce, Bogna, Diveria, Isorno et Melezzo**.

Le point de départ est la **gare de Domodossola**. Si vous arrivez en voiture, nous vous conseillons de vous garer au grand parking « della Vigezzina » dans la Via Piave, derrière la gare ferroviaire.

À partir de la **gare**, suivez les indications et descendez le long de la **Via Bonomelli** ; au bout de la rue, tournez à droite puis passez sous le pont ferroviaire ; au rond-point, continuez tout droit le long de la **Via Mizzoccola** sur environ 450 m.

Juste avant le passage sous la voie rapide, traversez la route (passage piéton) puis passez sous le pont bas du chemin de fer. Là commence un morceau de piste cyclable qui court sur la digue côtoyant la **rivière Toce** en direction nord.

En pédalant sur des tronçons alternant piste cyclable et piste de terre, continuez jusqu'au pont sur la **Rivière Bogna**. Traversez le pont sur la voie cyclable latérale puis, en suivant les pistes cyclables sur le territoire de **Crevoladossola**, vous traverserez la zone industrielle en passant derrière la zone des hangars.

La piste cyclable continue en longeant l'**Oasis de Preglia** (aire équipée) jusqu'à la zone de karting. Là, tournez à gauche sur la petite route goudronnée qui côtoie le canal et offre, à gauche, de belles vues sur les vastes prairies fauchées où l'on peut encore voir des troupeaux de vaches au pâturage.

Au bout de la petite route, vous croiserez la route provinciale. Tournez tout de suite à droite pour emprunter la voie cyclo-piétonne qui termine après le pont sur le **Torrent Diveria** ; ensuite, en faisant très attention à la circulation, pédalez sur la route jusqu'au rond-point où vous devez continuer tout droit.

Vous quitterez alors la route fréquentée et vous rejoindrez l'aire de camping-car sous la belle **Église Paroissiale de Crevoladossola** dédiée aux Santi Pietro e Paolo.

Au niveau du parking, prenez la piste cyclo-piétonne qui longe la rive droite du **Lac Tana**, une aire naturelle où l'on peut souvent observer la riche avifaune qui y niche ou de passage.

Au bout de la piste, tournez à droite sur un court sentier qui vous ramène sur la route provinciale. Tournez à gauche sur cette route, faites encore attention à la circulation ; traversez le pont routier sur la rivière Toce, avant le barrage artificiel à l'origine du Lac Tana. Tournez tout de suite à droite en direction du **Terrain de sport** et longez la rivière Toce sur une petite route de terre ; passez sous la voie rapide et continuez sur la piste cyclable de terre qui côtoie le **Torrent Isorno** jusqu'à **Pontetto**. Après avoir traversé le torrent sur le pont routier, vous serez sur le territoire de **Masera**.

Tournez à la première route à droite et pédalez sur le goudron le long du torrent (**Via Paolo Ferraris**). Au premier croisement, vous pouvez soit tourner à gauche (route goudronnée qui traverse les champs, choix conseillé), soit tourner à droite (route de terre peu intéressante qui est parallèle à la voie rapide).

Les deux routes se rejoignent plus loin, continuez en longeant le Torrent **Melezzo** qui descend de la **Vallée Vigezzo**.

Quand vous serez arrivé à l'église de Masera, traversez le torrent sur la passerelle cyclo-piétonne ; au rond-point juste après, tournez à droite et prenez la route principale qui mène vers l'échangeur de la voie rapide. La route est large mais fréquentée : faites très attention ! Après 500 mètres, prenez à droite la piste de terre (chaussée assez irrégulière) dont le tracé sinueux mène au pont sous la voie rapide. Là, la piste continue en restant sur la digue et court tout droit sur environ 1,9 km.

Sur les 100 derniers mètres, la piste se transforme en petit sentier qui s'abaisse et passe sous le **pont ferroviaire de la Vigezzina** ; vous vous retrouverez sur la route pour Domodossola au niveau du **Pont de la Mizzoccola** (faites attention sur ce morceau : le sentier est étroit).

Après le Pont de la Mizzoccola, pédalez sur la route jusqu'au rond-point dédié à l'AVIS (association des donneurs de sang italiens) à l'entrée de Domodossola et reparcourez la route de l'aller pour rejoindre la gare ferroviaire.

ASPECTS TECHNIQUES

Le parcours, signalé par des flèches bleu clair, doit être obligatoirement suivi dans le SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE ; il est réservé aux VTT et aux vélos Gravel car il comprend des morceaux sur pistes de terre très accidentées.

Le parcours est en général facile et presque plat.

POINTS D'ATTENTION

1. Morceau sur la route ordinaire de la gare de Domodossola jusqu'au Pont de la Mizzoccola
2. Morceau sur la route ordinaire (route provinciale) en territoire de Crevoladossola du pont sur la rivière Diveria jusqu'au rond-point.
3. Morceau sur la route ordinaire (route provinciale) avant le Lac Tana.
4. Morceau sur la route ordinaire (route provinciale) à Masera de la passerelle cyclo-piétonne jusqu'à l'échangeur de la voie rapide.
5. Passage étroit sous le pont ferroviaire de la Vigezzina à proximité du Pont de la Mizzoccola.

DONNÉES TECHNIQUES

Zone géographique d'appartenance : Verbano Cusio Ossola / Vallée Ossola / Plaine de la Toce

Lieu de départ : Domodossola Gare

Lieu d'arrivée : Domodossola Gare

Nombre d'étapes : 1

Longueur : 18,5 km

Total des montées : 115 m environ

Total des descentes : 115 m environ

Difficulté : S0 (facile)

Durée moyenne : 1 heure et 15 minutes

Altitude minimale : 262 m (Ponte de la Mizzoccola)

Altitude maximale atteinte : 335 m (Pontetto)

Degré de cyclabilité : Total

Période conseillée : Toute l'année

Présence de panneaux : Oui

Public cible : amateur de VTT - Gravel

LIEUX DE RESTAURATION

Domodossola, Bisate, Pontetto, Masera

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

DOMODOSSOLA – Piazza Matteotti c/o Stazione Ferroviaria – 28845 Domodossola (VB), Tél. +39 0324 248265, infopoint@visitossola.it

BIKE SERVICE

BikeMotion, **Vente-Atelier-Location**, Corso Colonnello Attilio Moneta, 57 – 28845 DOMODOSSOLA (VB) Tél. +39 349 2562899 info@bikemotionshop.com, www.bikemotionshop.com

Ciclomania Barale, **Vente-Atelier-Location**, Via Papa Giovanni XXIII, 64 – 28845 DOMODOSSOLA (VB), Tél. +39 0324 241203, Info@ciclomania.com, www.ciclomania.com

Il Ciclista di Calvetti Fabio & Brusco Stefano, **Vente-Atelier-Location**, Corso, Via Ferdinando Disegna, 10 – 28845 DOMODOSSOLA (VB), Tél. +39 0324 227400, ilciclista.snc@tiscali.it, <http://www.ilciclista.com>

LIEUX D'INTÉRÊT

Le long du parcours

Le noyau historique de **Domodossola**, joyau culturel d'une importance absolue au niveau national et pas seulement, a subi ces dernières années une grosse intervention de requalification architecturale. Le projet appelé « Borgo della Cultura » (Bourg de la culture) a voulu dessiner la nouvelle image de la vieille ville à travers la requalification de ses palais les plus importants et la réévaluation du système de murailles médiéval qui l'a protégée et surveillée jalousement au fil des siècles. Il faut voir : la vieille ville avec la belle Piazza Mercato, les Musées municipaux du Palais Silva et du Palais San Francesco, la Petite tour médiévale, la Collégiale des Santi Gervasio e Protasio.

À **Crevoladossola**, la belle Église Paroissiale des Santi Pietro e Paolo mérite une visite, on peut y admirer de très beaux vitraux polychromes réalisés par un atelier artisanal bernois puis transportés le long de la 'Via del Gries'.

Juste après l'aire de camping-car, vous devez faire une déviation pour voir la Centrale Enel réalisée par l'architecte milanais Portaluppi.

À **Pontetto** (Montecrestese), l'Ancien four, qui date environ de 1600, se trouve dans le vieux cœur historique du hameau. On allumait le four deux ou trois par an et les familles portaient, à tour de rôle, le pain de seigle (pan negar) à cuire.

À **Masera** : Église de Sant'Abbondio, datant du Xe-XIe siècle mais qui fut largement remaniée et transformée durant les siècles suivants. De la structure d'origine, elle conserve l'intéressant clocher roman à base carré, en pierre, avec des corniches marcapiano à arcs. Les ouvertures des étages inférieurs sont presque toutes bouchées ; à l'avant-dernier étage, il y a de belles fenêtres géminées et au dernier étage, des fenêtres trilobées. L'oratoire, qui a été désacralisé, est utilisé à l'occasion de la célèbre Fête du raisin de Masera comme lieu pour les expositions photographiques ou d'art.

Toujours à **Masera**, l'Église de San Martino fut reconstruite en 1883 sur l'emplacement d'une précédente église romane détruite. L'orgue du XIXe s. et le groupe en bois représentant la mise au tombeau sont dignes d'intérêt.

Normes de comportement

1. Rester sur les sentiers

Respecter le sentier et les éventuelles interdictions d'accès. Respecter la propriété privée.

2. Ne pas laisser de traces

Respecter le territoire. Les sentiers mouillés et boueux sont plus vulnérables que les sentiers secs. Rester sur les sentiers existants et ne pas en créer de nouveaux. Ne pas prendre de raccourcis en coupant les virages. Ne pas abandonner les déchets dans la nature.

3. Conduire avec prudence

Un moment d'inattention peut mettre en danger soi-même et les autres. Respecter les limites de vitesse et conduire de sorte à toujours avoir le contrôle du vélo. Toujours porter le casque.

4. Ne pas effrayer les animaux

Les animaux s'effraient facilement en cas d'approche soudaine, de mouvement brusque ou de grand bruit. Il faut leur laisser l'espace et le temps suffisants pour s'adapter à notre présence.

5. Donner correctement la priorité

Ces sentiers ne sont pas à usage exclusif des vélos, ils sont également utilisés par des randonneurs à pied. Donc, notamment en descente, il faut modérer la vitesse : derrière un virage, il pourrait y avoir quelqu'un qui monte. Faire en sorte que les autres utilisateurs des sentiers sachent qu'on va les dépasser, lancer un salut amical ou utiliser une sonnette. Les cyclistes doivent céder le passage à tous les utilisateurs non motorisés des sentiers. Les cyclistes qui roulent en descente doivent donner la priorité à ceux qui montent. Faire en sorte que chaque dépassement ait lieu de la manière la plus sûre et aimable possible.



NE PAS OUBLIER :
LES CYCLISTES DOIVENT TOUJOURS CÉDER LE PASSAGE AUX AUTRES
UTILISATEURS.

NORMES DE COMPORTEMENT POUR VÉTÉTISTES

Dès l'apparition des premiers VTT, la N.O.R.B.A. (National Off Road Bicycle Association) rédigea un code de comportement visant à réglementer l'activité tout-terrain dans le respect de la nature et des autres habitués des montagnes et des sentiers.

Le code N.O.R.B.A. A été adopté par de nombreux clubs, organismes, associations et écoles présentes sur le territoire italien. Il s'agit d'une série de conseils d'ordre général qui, s'ils sont observés avec attention, peuvent contribuer à rendre plus agréable à tous cette pratique sportive et de randonnée si en vogue aujourd'hui.

Code N.O.R.B.A.

1. Toujours céder le passage aux randonneurs à pied.
2. Ralentir et faire preuve de la plus grande prudence pour approcher et dépasser des randonneurs à pied ou d'autres cyclo-randonneurs, en signalant toujours son arrivée suffisamment à l'avance ; éviter les tapages et les hurlements, en fait s'excuser et saluer poliment.
3. Toujours contrôler la vitesse du VTT et aborder les virages avec grande prudence, en prévoyant des obstacles imprévus. L'allure doit être adaptée au type de terrain, au type de parcours et à l'expérience de chacun.
4. Il faut toujours rester à l'intérieur du parcours tracé pour réduire au minimum l'impact sur l'environnement (dommages permanents à la végétation environnante et érosion conséquente du terrain).
5. Ne pas déranger ou effrayer les animaux, aussi bien domestiques que sauvages ; leur donner le temps de s'éloigner et de sortir du parcours.
6. Ne laisser en aucun cas des déchets sur notre passage ; il faut les ramasser et si possible même ceux abandonnés par d'autres randonneurs « distraits ».
7. Toujours respecter les propriétés privées et publiques en laissant les grilles, les barrières mobiles ou les barres telles qu'on les a trouvées. En tout cas, si possible, s'adresser directement aux propriétaires des terrains pour demander l'autorisation de passer. Souvent « Entrée interdite » signifie simplement « S'il vous plaît, si vous voulez passer demandez l'autorisation ».

8. Pendant la cyclo-randonnée, il convient toujours d'être autosuffisants. Le but à atteindre et la vitesse de déplacement doivent être proportionnés à la préparation psycho-physique et à la capacité du conducteur, à l'équipement, à l'environnement, au terrain et surtout aux conditions météorologiques.

9. Ne jamais entreprendre tout seul une cyclo-randonnée, sauf cas de force majeure. Ne pas passer dans des zones isolées et éloignées des voies de communication principales ; toujours donner des indications claires sur le parcours et l'heure prévue pour le retour.

10. Réduire au minimum l'impact sur la nature : voler seulement des images et des souvenirs et ne laisser que l'empreinte à peine perceptible du vélo.